

Jaques van Hove et Luc Rifflet
107 avenue Reine Marie-Henriette, 1190 Bruxelles

Et

Ludi San Gregorio
123 avenue Reine Marie-Henriette, 1190 Bruxelles

Réunis en initiative de riverains «Antenne de quartier du Parc »

Riverains.ParcDeForest@gmail.com



Forest, le 11/02/2019

Collège des Bourgmestre
et Echevins de Forest
Rue du Curé 2
1190 Bruxelles

Objet : demande d'interpellation citoyenne pour le Conseil communal du 26.2.19 –
Inquiétude et opposition au remplacement de la ligne de bus par un tracé de tram
autour du Parc de Forest

Monsieur le Bourgmestre et les Membres du Collège,

Les habitants autour du Parc de Forest ont appris par la presse (Le Soir du 22 janvier 2019) que la STIB présentera fin février 2019 les conclusions de son étude pour l'extension de la ligne de tram n°7 vers la place Rochefort. Un des scénarios examinés serait le remplacement de la ligne de bus 48 par un tracé de tram longeant le Parc de Forest sur l'Avenue Reine Marie Henriette.

Même si les habitants soutiennent fermement l'amélioration du réseau des transports en commun en région bruxelloise afin de réduire la pollution et augmenter notre qualité de vie il faut constater que la construction d'une ligne de tram constitue une intervention urbanistique majeure, demande un gros investissement et sera une dégradation considérable du cadre de vie dans ce quartier.

Dans l'intérêt général les habitants s'opposent à une prolongation de tram vers la place Rochefort et demandent la mise en place d'alternatives plus douces et moins coûteuses (modification du parcours et de la cadence du bus existant, aménagement d'une bande réservée aux bus, etc.).

Faisant référence à la Convention d'Aarhus (Directive européenne 2011/ 92/UE) nous demandons la plus grande transparence avant et dans chaque étape de prise de décision et une volonté manifeste du pouvoir public à la participation citoyenne, un dialogue avec les citoyens, leur consultation le plus tôt possible et de manière continue et la considération de leurs propositions. Une pétition circule à cet effet et vous sera remise lors de l'interpellation.

Espérant votre autorisation de notre interpellation au Conseil communal du 26.02.19, nous vous remercions d'avance de votre attention et vous exprimons, Monsieur le Bourgmestre et les membres du Collège, nos salutations très distinguées.

Pour l'Antenne de quartier du Parc,

Jacques van Hove, Luc Rifflet, Ludi San Gregorio